

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET D/2010/ 123 /P.R.G/S.G.G

PORTANT NOMINATION DE CADRES AU NIVEAU DES
DIRECTIONS NATIONALES ET SOCIETES PUBLIQUES
D'EXPLOITATION D'ELECTRICITE ET D'EAU DE GUINEE.

Le Président de la Transition, Président de la République par Intérim.

- Vu le Communiqué N°001/C.N.D.D/2008 du 23 Décembre 2008 portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le Développement, suspension de la Constitution et dissolution du Gouvernement ;
- Vu l'Ordonnance N°006/P.R.G/S.GG./2008 du 29 Décembre 2008 portant création du poste de Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Procès-verbal du C.N.D.D en date du 06 Janvier 2010 désignant le Ministre de la Défense Nationale, 2^{ème} Vice-président du C.N.D.D., président de la République par Intérim ;
- Vu le discours du Président de la République par Intérim du 06 Janvier 2010 demandant le choix d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Union Nationale issu des rangs de l'opposition ;
- Vu les accords de Ouagadougou en date du 15 Janvier 2010 désignant le Ministre de la Défense Nationale comme Président de la République par Intérim, Président de la Transition ;
- Vu le Décret D/N°003/P.R.G/C.N.D.D./2010 du 03 février 2010 portant Restructuration du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/N°005P.R.G/C.N.D.D./2010 du 18 Février portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Sur proposition de Monsieur le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique et après approbation du Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Union Nationale de Transition.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER} : Les hauts Cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique.

Ce sont :

Directeur National de l'Energie : Monsieur **Alexis Cécé LOUA**, Ingénieur Hydro-technicien, précédemment Directeur National Adjoint de l'Energie ;

Directeur National Adjoint : Monsieur **Sourakata CAMARA**, Ingénieur Electrotechnicien, précédemment Directeur Général du Projet d'Aménagement Hydro-électrique du Konkouré;

Directeur Général de la Société des Eaux de Guinée (SEG) : Monsieur **Mamadou Diouldé DIALLO**, Ingénieur Hydrotechnicien, précédemment Directeur Général Adjoint de la Société des Eaux de Guinée (SEG) ;

Directeur Général Adjoint de la Société des Eaux de Guinée (SEG) : Monsieur **Moïse N'Pounah NAPPENY**, Précédemment en service à la Direction Nationale du Fichier Electoral au Ministère de l'Administration du Territoire et des Affaires Politiques ;

Directeur Général du Fonds de l'Hydraulique : Monsieur **Alioune DABO**, Ingénieur Environnementaliste, en service au Cabinet du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique ;

 **Directeur Général Adjoint du Fonds de l'Hydraulique** : Monsieur **Lancinet CONDE**, ISCF, Précédemment chef de la DAF au Ministère des Arts et de la Culture.

ARTICLE 12 : Le présent Décret qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry le 21 JUIN 2010

Général Sékouba KONATE,
- Président de la Transition,
- Président de la République par Intérim,
- Ministre de la Défense Nationale



